

Engagement, Navigation et balade

13^{me} route de la châtaigne ardéchoise
Date limite d'inscription
25 Février 2024



Cadre réservé à l'administration

N° de course	Catégorie	Convocation	Repas supplémentaire

PILOTE

NOM /

PRENOM /

ADRESSE /

CODE POSTAL / VILLE

TEL /

MOBILE /

E-MAIL /

@

N° DE PERMIS /

DELIVRE LE /

COPILOTE

NOM /

PRENOM /

ADRESSE /

CODE POSTAL /VILLE

TEL /

MOBILE /

E-MAIL /

@

N° DE PERMIS /

DELIVRE LE /

VEHICULE

MARQUE /	
MODELE /	ANNEE /
IMMATRICULATION /	
CYLINDREE /	
ASSURANCE /	
NOM et PRENOM du PROPRIETAIRE /	
ADRESSE /	
TEL /	MOBILE /
<input type="checkbox"/> Copies : Carte grise + assurance + permis de conduire conducteur et navigateur.	

CATEGORIE

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> NAVIGATION/REGULARITE avec INSTRUMENT / |
| <input type="checkbox"/> NAVIGATION/REGULARITE sans INSTRUMENT / (Respect des contrôles de passage(CP) et d'une moyenne horaire inférieure à 50 km/h dans les zones de Régularité (ZR). |
| <input type="checkbox"/> Je soussigné, demande à participer à la 12 ^{eme} Route de La Châtaigne Ardéchoise organisé par le Team Eyrieux Auto Rétro. BALADE/NAVIGATION |
| <input type="checkbox"/> Je certifie, ne pas faire actuellement l'objet d'un retrait de permis de conduire. |
| <input type="checkbox"/> Je certifie, ne pas avoir fait l'objet au cours de l'année d'une mesure d'exclusion lors d'une épreuve historique organisée sous règlement FFVE. |
| <input type="checkbox"/> J'AI PRIS CONNAISSANCE, du règlement de l'épreuve et de la charte des équipages et m'engage à respecter ceux-ci, ainsi que le code de la route. |

Je joins avec mon bulletin d'engagement

Les copies cartes grise / assurance du véhicule / permis de conduire Conducteur et Navigateur.

Le règlement de la totalité de mon inscription soit **200 €**.

Chèques libellé à l'ordre de : TEAM EYRIEUX AUTO RETRO

- Je retourne l'ensemble par courrier à l'adresse : TEAM EYRIEUX AUTO RETRO
- MOULIN PATRICK et PASCALE
 - la grange
 - 07190 ST ETIENNE DE SERRE

Adresse mail : teameyrieuxauto@hotmail.fr

Tout engagement doit être déposé complet avec le règlement total de l'engagement 200€

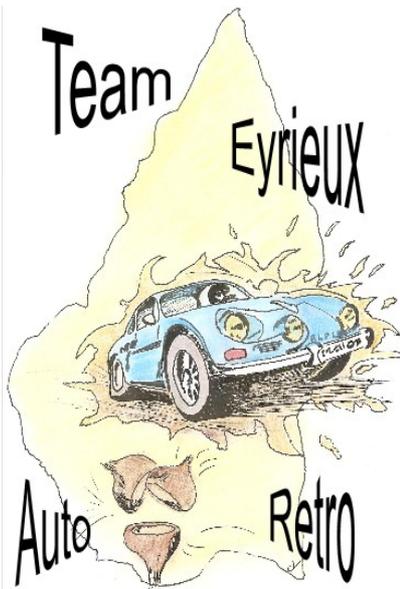
Si désistement après le 28 Février 2024, ou dans l'hypothèse où l'équipage ne se présente pas,

ou ne prend pas le départ le jour de l'événement, les droits d'engagement resteront acquis à l'organisateur, ainsi qu'en cas d'abandon.

L'acompte ou le règlement sera remboursé en cas de refus de candidature.

Repas supplémentaires accompagnateur : 20€ x Midi.. Soir. La somme de

.....



CHARTRE DES ÉQUIPAGES

13^{eme} « Route de la châtaigne ardéchoise »

Les équipages demandant à être inscrits à l'épreuve s'engage à respecter la présente charte.

Principes de bonne conduite.

- respect des autres usagers de la route
- respect des autres concurrents de l'épreuve
- respect du code de la route en vigueur
- respect des forces de l'ordre
- respect du règlement de l'épreuve
- respect des commissaires et des membres de l'organisation
- respect des indications et décisions de l'organisation

Principes de développement durable. (Natura 2000).

- pas de moteur allumé inutilement dans le parc fermé
- pas de moteur allumé inutilement lors des attentes de passage en points de contrôle
- pas de rejets de fluides dans la nature lors des pleins de carburant ou des opérations de vérification/maintenance
- pas d'abandon de mégots (allumés ou éteints)
- pas de coups de gaz intempestifs lors de la traversée de hameaux, villages ou villes, etc.
- prendre soin de ne pas effrayer les troupeaux croisés lors de l'épreuve

